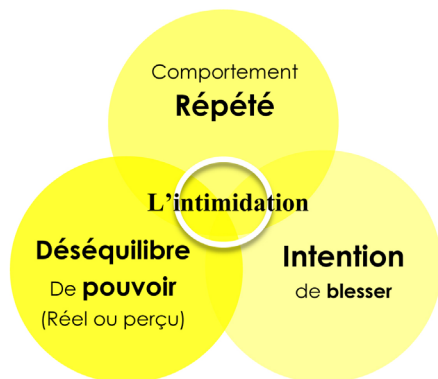




DÉFINITION

L'intimidation est un comportement agressif répété d'une personne qui a l'intention de blesser une autre personne envers une autre personne et se caractérisant par un déséquilibre dans le rapport de pouvoir.

(Violence Prevention Works, 2013)



LES FORMES D'INTIMIDATION :

- Intimidation physique
- Intimidation verbale
- Intimidation sociale
- Cyberintimidation
- Intimidation sexuelle
- Autres

L'intimidation...

N'EST PAS une réalité de la vie.

N'EST PAS normal chez les enfants.

N'EST PAS une conséquence normale du développement.

N'EST PAS un comportement acceptable.

RESSOURCES POUR LES PARENTS

- *Parents : Lignes de secours de l'est de l'Ontario* : 613-321-3211 | www.pleo.on.ca/?lang=fr
- *Santé publique Ottawa* : 613-580-6744 | parentinginottawa.ca | etreparentaottawa.ca

* Les parents peuvent aussi communiquer avec l'école ou le conseil scolaire de leur enfant pour déterminer les étapes à suivre :

- *Ottawa-Carleton District School Board* : ocdsb.ca
- *Ottawa Catholic School Board* : ocsb.ca
- *Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario* : cepeo.on.ca
- *Conseil des Écoles Catholique du Centre-Est* : ecolecatholique.ca

SERVICES EN SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

- Ligne de crise pour enfants, jeunes et familles de l'Est de l'Ontario : 613-260-2360 (en tout temps)
- Crossroads : crossroadschildren.ca 613-723-1623
- Bureau des services à la jeunesse : ysb.on.ca | 613-260-2360
- Réseau Ado du CHEO : reseuado.on.ca 613-738-3915
- Centre psychosocial : centreprychosocial.ca | 613-789-2240

RESSOURCES POUR LES PERSONNES GLBTBQ+ (gais, lesbiennes, bisexuelles, transgenres, bi-spirituelles, allosexuelles et en questionnement)

- Services à la famille (programme "Around the Rainbow" pour les personnes GLBTBQ+) : familyservicesottawa.org
- Clinique de diversité du CHEO : cheo.on.ca/fr/identitedegenre
- CSC du Centre-ville (programme de counseling en matière de santé mentale pour les jeunes GLBTBQ+ de 12 à 25 ans) : centretownchc.org/fr
- Kind : kindspace.ca
- PFLAG (services de soutien aux parents de jeunes GLBTBQ+) : pflagcanada.ca/fr

La Coalition pour la prévention de

L'INTIMIDATION

d'Ottawa

La Coalition pour la prévention de l'intimidation d'Ottawa réunit des partenaires communautaires pour améliorer la capacité de la population à signaler les cas, à apporter du soutien et à faire face à l'intimidation dans la région d'Ottawa. Son objectif est de créer une communauté sécuritaire, respectueuse et bienveillante qui favorise les relations saines pour tous.

Parmi les principaux partenaires, on compte des experts en santé mentale, des chercheurs, des conseils scolaires, Santé publique Ottawa, le Centre Hospitalier de l'est de l'Ontario, le Service de police d'Ottawa, des membres de la communauté (parents et jeunes), les centres de ressources et de santé communautaires et bien d'autres.

Pour en savoir plus sur la Coalition pour la prévention de l'intimidation d'Ottawa, communiquez avec :

Angela Lorusso

lorusso@wocrc.ca

613-591-3686, poste 245

Suivez-nous sur Twitter : @ottbullying

Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario

COMMENT FAIRE UN SIGNALEMENT?

1. Communiquez d'abord avec l'enseignant, l'entraîneur ou un autre adulte responsable de votre enfant ou de votre jeune.
 2. Si le problème persiste, passez au niveau supérieur (directeur, gestionnaire, superviseur).
 3. Fixez une rencontre avec l'organisation.
 4. Présentez les faits détaillés par écrit.
 5. Élaborez un plan de sécurité avec l'organisation.
 6. Informez-vous sur les protocoles et les procédures en cas d'intimidation.
 7. Si les mesures prises ne suffisent pas, communiquez avec le surintendant, l'administrateur ou le directeur; dans les cas d'intimidation graves, communiquez avec la police.
 8. Demandez de l'aide à l'extérieur de l'école (les écoles peuvent recommander des ressources).
- * Tout doit être fait pour collaborer avec les personnes concernées au départ avant de passer à l'étape suivante.

QUI PEUT AIDER?

- Les écoles et les centres de ressources communautaires
- Le Ministère de l'Éducation
- Les représentants élus
- Le tribunal des droits de la personne de l'Ontario
- L'Ombudsman de l'Ontario (nouveau mandat)
- Les professionnels du droit
- La Coalition pour la Prévention de l'Intimidation d'Ottawa

QUESTIONS À SE POSER AVANT D'EFFECTUER UN SIGNALEMENT (Call it Safe, 2003)

- Qui examinera votre plainte et à quel moment?
- Quand cette personne communiquera-t-elle avec vous, et quelle information pourrait-elle vous transmettre?
- Une fois informé du problème, comment le personnel de l'école peut-il protéger votre enfant pendant l'enquête?
- Comment l'identité et la vie privée de votre enfant seront-elles protégées pour éviter les représailles?
- Quels services offerts à l'école ou dans la communauté pourraient aider votre enfant sur le plan émotionnel ou psychologique?

COMMENT ALIMENTER LA DISCUSSION

Lorsque vous parlez d'intimidation à votre enfant, posez-vous les questions suivantes :

- Comment puis-je aider mon enfant à rester en sécurité?
- Mon enfant a-t-il besoin d'aide pour cesser d'intimider les autres?
- Quelle information ai-je besoin?
- À qui revient la responsabilité d'agir?
- Où puis-je obtenir de l'aide?

QUESTIONS QUI PEUVENT AIDER VOTRE ENFANT

- Est-ce qu'une situation d'intimidation?
 - Est-ce que c'est arrivé plus d'une fois?
 - Est-ce que je me sens impuissant?
 - Est-ce que ce sont des mots ou des gestes qui me blessent?
- Puis-je gérer la situation moi-même?
 - Puis-je rester en sécurité?
 - Puis-je m'affirmer?
 - Puis-je construire des relations?
- Dois-je en parler avec un adulte?
 - Il faut en parler jusqu'à ce que la situation se règle.

CRÉEZ UN PLAN DE SÉCURITÉ AVEC VOTRE ENFANT

- Déterminez qui l'accueillera et à quel moment.
- Repérez les endroits sécuritaires.
- Trouvez des personnes de confiance et des réseaux de soutien.
- Informez-vous sur les autres ressources et formes d'aide.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'INTIMIDATION

Qu'est-ce que l'intimidation? Quels sont les signes de l'intimidation? Qu'est-ce qu'un témoin?

Quelles formes l'intimidation peut-elle prendre?

- **PREVNet** : prevnet.ca
- **CHEO** : cheo.on.ca
- **Croix-Rouge canadienne (Au-delà de la souffrance)** : croixrouge.ca

COMMENT RÉAGIR (intervention)

CONSEILS POUR LES PARENTS D'ENFANTS INTIMIDÉS

- Demandez à votre enfant comment il se sent et soyez empathique.
- Montrez-lui à s'affirmer.
- Inscrivez-le à des cours de développement personnel (Des amis pour la vie – programme axé sur la résilience).
- Ayez de bonnes relations à la maison pour donner l'exemple.
- Incitez-le à fréquenter plus souvent ses amis, à revenir à la maison accompagné.
- N'adoptez pas de comportements agressifs qui pourraient servir d'exemple.
- Les adultes doivent faire en sorte que le signalement est sécuritaire pour l'enfant.
- Intervenez.
- Impliquez l'école – parlez avec des administrateurs et des enseignants.
- Recourez à des services de soutien communautaires.
- Surveillez ce que votre enfant regarde à la télévision.

CONSEILS POUR LES PARENTS D'ENFANTS INTIMIDATEURS

- Concentrez-vous sur le comportement de votre enfant et non sur lui.
- Veillez à ce que les commentaires positifs soient plus nombreux que les commentaires négatifs (3 pour 1).
- Réfléchissez à des façons de régler les conflits.
- Montrez-lui le bon exemple en matière de relations interpersonnelles et de communication à la maison.
- Inscrivez-le à des activités.
- Surveillez son comportement.
- Apprenez-lui à faire preuve d'empathie en lui proposant de s'imaginer dans la peau d'une autre personne.

CONSEILS POUR LES PARENTS D'ENFANTS POSSIBLEMENT TÉMOINS D'INTIMIDATION

- Favorisez l'affirmation de soi.
- Incitez votre enfant à signaler les cas d'intimidation.
- Expliquez-lui qu'il encourage les comportements d'intimidation s'il les remarque sans les dénoncer.